



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Legal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	41	6	2

**OBJET : 01-3 - SECTEUR DE LA
VIEILLE VILLE - RAVALEMENT DE
FAÇADES :10, RUE SAINT-ESPRIT
et 8, RUE THURET) - SUBVENTION
COMMUNALE - AUTORISATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

1409/11

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le 24/06/11
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le

28 JUN 2011

Pour le Maire

Stéphane PINTRE

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 17 juin 2011

Le vendredi 17 juin 2011 à 14h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 10/06/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre GONZALEZ, Premier Adjoint.

Présents :

M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, M. Alain HIGNONNEAU, Mme Yvonne MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BARBERIS, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

Procurations

M. Francis PERUGINI à M. Bernard MONIER
Mme Martine SAVALLI à Mme Marina LONVIS
Mme Agnès GAILLOT à M. Eric PAUGET
M. Jonathan GENSBURGER à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
M. Matthieu GILLI à M. Patrick DULBECCO
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE

Absents : M. Jean LEONETTI, Mme Monique CANOVA

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAOU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

01-3 - SECTEUR DE LA VIEILLE VILLE - RAVALEMENT DE FAÇADES :10, RUE SAINT-ESPRIT et 8, RUE THURET) - SUBVENTION COMMUNALE - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : COMMISSION URBANISME - GRANDS TRAVAUX ET DÉPLACEMENTS URBAINS
COMMISSION FINANCES

Par délibération en date du 4 mars 2002, le Conseil municipal de la Commune a approuvé le lancement d'une campagne de ravalement avec le bénéfice d'aides financières communales dans le secteur de la Vieille Ville.

Après instruction des demandes déposées et afin de bénéficier de la participation financière communale pour le ravalement des façades, il apparaît que les conditions d'attribution de l'aide communale sont satisfaites dans les cas d'espèce qui suivent.

Compte tenu de la conformité technique finale, il est donc proposé d'accorder la subvention communale aux personnes désignées ci-après :

Bénéficiaires	Adresse des travaux	Dates de la Commission Urbanisme, Grands Travaux et Déplacements Urbains	Dates de la Commission des Finances	Montant TTC de la subvention en euro
Copropriété du 10, rue Saint-Esprit, représentée par M. Yan BOIESEN	10, rue Saint-Esprit	10/ 01/ 2011 et 31/ 05/ 2011	12/ 01/ 2011 et 8/ 06/ 2011	4.056,00 €
M. Manuel DANY	8, rue Thuret	10/ 01/ 2011 et 31/ 05/ 2011	12/ 01/ 2011 et 8/ 06/ 2011	3.288,00 €

Les Commissions d'Urbanisme, Grands Travaux et Déplacements Urbains et des Finances dont les dates sont mentionnées ci-dessus, ont émis un avis favorable sur ces dossiers.

Le montant total de la subvention s'élève à 7.344,00 € (sept mille trois cent quarante-quatre euros).

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par 43 voix POUR sur 47 (4 contre : Mme RAVEL, Mme VERCNOCKE, M. DUJARDIN, M. MOLINE)

- **AUTORISE** le règlement de la subvention pour le ravalement des façades, accordé sur l'exercice 2011 aux personnes suivantes :

- Copropriété du 10, rue Saint-Esprit, représentée par M. Yan BOIESEN ;
- M. Manuel DANY, propriétaire du 8, rue Thuret.

01-3 - SECTEUR DE LA VIEILLE VILLE - RAVALEMENT DE FAÇADES :10, RUE SAINT-ESPRIT et 8, RUE THURET) -
SUBVENTION COMMUNALE - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

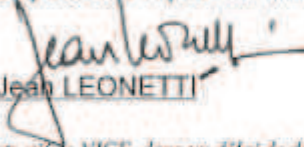
Commission(s) : COMMISSION URBANISME - GRANDS TRAVAUX ET DEPLACEMENTS URBAINS
COMMISSION FINANCES

- DIT QUE les dépenses correspondantes ont été inscrites au budget communal 2011 sous le numéro d'imputation : 204-2042-820-240-240.

Accusé réception Sous-préfecture :
identifiant de l'acte

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM n 01-3 - SECTEUR DE LA VIEILLE VILLE - RAVALEMENT DE FAÇADES (10 RUE SAINT-ESPRIT et 8 RUE THURET) - SUBVENTION COMMUNALE - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

Date de transmission de l'acte : 28/06/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 28/06/2011

Numéro de l'acte : DCM1409-11 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20110617-DCM1409-11-DE

Date de décision : 17/06/2011

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7 Finances locales
7.5 Subventions